

CONFINEMENT

Poursuite des cours à distance

La totalité des cours se poursuivent à distance (hors Iforis et unité de santé publique) jusqu'à nouvel ordre, compte tenu du contexte sanitaire et des mesures gouvernementales.

Pour les élèves ayant des problèmes de connexion à Internet ou d'équipement informatique, ou ceux qui ne bénéficient pas d'un environnement de travail adéquat, des salles équipées sont mises à disposition au Cnam ou au sein d'établissements partenaires.

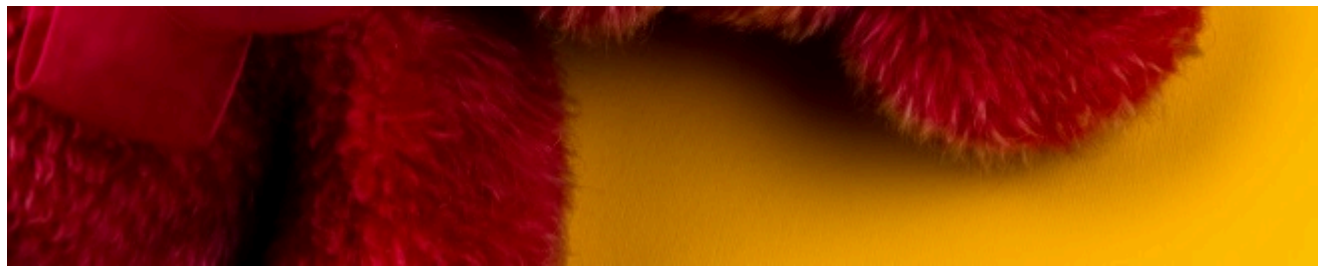
Si vous êtes concerné, merci de l'indiquer à votre contact habituel pour qu'un accueil puisse être mis en place, dans les règles de distanciation sociale.

Vous devrez vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire, ainsi que de votre carte d'étudiant des métiers.

Nous vous tiendrons informés des nouvelles mesures en fonction des directives ministérielles qui seront données. Sachez que les équipes du Cnam mettent tout en œuvre pour que les cours se déroulent dans les meilleures conditions.

Bon courage à tous et prenez soin de vous ainsi que de vos proches.





30 octobre 2020
1 décembre 2020

Angers
Cholet
La Roche sur Yon
Laval
Le Mans
Nantes
Saint Nazaire



[voir le site](#)

le cnam
Pays de la Loire